


 95
 Mermin
 Françoise

Le Président du Tribunal,
Deschamps.



Par an mil huit cent soixante-sept, le onze février, à huit heures du
 matin, devant nous. Donche Marie Antoinette, maire et officier de
 l'état civil de la commune de Ste Jean de Chabonne, arrondissement
 de Bonneville, département de la Haute Savoie, ont comparu
 Ruin Julien, âgé de quarante-quatre ans, cultivateur, et
 Hermin Eugène François âgé de vingt-un ans, révoqué, instituteurs,
 tous deux domiciliés en cette commune, lesquels nous ont
 déclaré que le matin à six heures Hermin François Joseph, né
 et domicilié en cette commune, âgé de quatre-vingt-cinq ans
 fils légitime des défunt Hermin Jean Claude et de Vallet
 Jeanne Marie, épouse de Dufresne Jeanne, beau-père du premier
 comparant, est décédé dans son domicile de Bavernaz; après
 nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte
 lequel déclarant a été signé avec nous après lecture faite, le Maire,
 Julien Ruin Emmanuel

J, an mil huit cent soixante sept, le sept mars, à huit heures,
Du matin, par devant nous, Donche Marie Antoine, maire et affrui de
l'Etat civil de la Commune de St Jean de Cholonne, arrondissement de
Bonneville, département de la Haute Savoie, ont comparu Houl Constant
cultivateur, âgé de trente ans et Thomas Eugène François, existant
àgé de vingt six ans, nés tous deux domiciliés en la présente
commune, à quelle nous ont déclaré que hier six courant à neuf heures
du soir, Margot Françoise née et domiciliée en cette commune, célibataire,
âgée de cinquante neuf ans, fille majeure de Jean Baptiste Margot et de
Josephette Pommillet défunte, épouse de Houl François, mère du premier Colonne
est décédée dans son domicile des ardemmes, après avoir été assés
ou déce, nous en avons d'uni le premier acte qu'elle déclarant ont
signé avec nous après lecture faite.

morel
E. Morel

L. Maire,
Donche